

JOURNAL



des
NATIONS UNIES



Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg (Afrique du Sud)
26 août-4 septembre 2002

VENDREDI 30 AOÛT 2002

No 6

PROGRAMME ET ORDRE DU JOUR DES SÉANCES ET DES ACTIVITÉS SPÉCIALES

SÉANCES OFFICIELLES PRÉVUES AU CALENDRIER DES CONFÉRENCES

Vendredi 30 août 2002

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

10 heures à
13 heures

10e SÉANCE PLÉNIÈRE

Pavilion

Réunions organisées en partenariat [8]

Déclarations d'entités qui ne sont pas des États (suite)

1. Mme Carol Bellamy, Directrice générale, UNICEF
2. M. Lennart Bage, Président du Fonds international de développement agricole (FIDA)
3. M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
4. Mme Anna Kajumulo Tibaijuka, Directrice exécutive d'HABITAT
5. M. Najma Heptulla, Président de l'Union postale internationale

(suite au verso)

Programme des séances

Prière de vérifier sur les écrans le programme des séances publié dans le *Journal*.

Note : Les activités spéciales, les avis et les informations générales concernant le Sommet figurent dans un additif au présent numéro du *Journal* (No 6/Add.1).

6. M. Gerard Doornbos, Président de l'Association des agriculteurs hollandais
7. M. Hamdallah Zedan, Secrétaire exécutif, Convention sur la diversité biologique
8. M. H. Arba Diallo, Secrétaire exécutive, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
9. Mme Joke Walker-Hunter, Secrétaire exécutive, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
10. M. Pelin Ayan, Association de la jeunesse pour Habitat et Agenda 21, Turquie
11. M. Jose A. Ocampo, Secrétaire exécutif, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
12. M. Kim Hak Su, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
13. M. K.Y. Amoako, Secrétaire exécutif pour la Commission économique pour l'Afrique (CEA)
14. Mme Dorothy Kaggwa, Représentante, Environmental Alert
15. Mme Mervat Tallawy, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
16. M. Peter Piot, Directeur exécutif, ONUSIDA
17. M. K.G. Ruffing, Directeur par intérim, Conseil d'administration sur l'environnement, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
18. M. Onel Arias, Foundation to Promote Indigenous Knowledge
19. M. Kunio Waki, Directeur exécutif adjoint, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
20. M. Lot Mollel, Directeur régional, Bureau pour l'Afrique orientale et australe, Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
21. M. Francisco J.B. Reifschneider, Directeur, Groupe consultatif sur la recherche agronomique internationale
22. M. Marc Sapir, Directeur exécutif, Confédération européenne des syndicats libres
23. M. Soren Christensen, Secrétaire général, Conseil nordique des Ministres
24. M. Achim Steiner, Directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources naturelles
25. M. Miguel Soto-Lacourt, Secrétaire d'État par intérim, Estado Libre de Puerto Rico
26. Mme Inese Vaidere, Présidente, Baltic Marine Environment Protection Commission (HELCOM)
27. M. Yefim Malitikov, Communauté d'États indépendants
28. M. Ulises Munaylla-Alarcon, Représentant, Comisión Permanente del Pacífico Sur (CPPS),
29. M. Clairvair Squires, Directeur adjoint de la Banque de développement des Caraïbes
30. M. Carlyle Corbin, Ministre d'État aux affaires extérieures, Îles Vierges américaines
31. Mme Sashiko Kuwabara-Yamamoto, Secrétaire exécutive, Secrétariat de la Convention de Bâle
32. M. Victor Silva, Représentant, Mines Ministries of the Americas Conference (CAMMA)

DURÉE LIMITE DES DÉCLARATIONS

DÉCLARATIONS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL (29 ET 30 AOÛT)
DÉBAT GÉNÉRAL (2-4 SEPTEMBRE)

Un minuteur sera installé sur le lutrin pour les déclarations de caractère général qui seront faites dans l'après-midi des 29 et 30 août et pour le débat général qui se tiendra du 2 au 4 septembre. Au début de chaque déclaration, le minuteur sera programmé pour cinq minutes et indiquera le temps écoulé. Un lumière jaune préviendra les orateurs que trois minutes se sont écoulées et une lumière rouge et une tonalité indiqueront que les cinq minutes de temps limite ont été dépassées.

15 heures à
18 heures

11e SÉANCE PLÉNIÈRE

Pavilion

Réunions organisées en partenariat [8]

Déclarations d'entités qui ne sont pas des États (suite)

1. M. Carlos Magarinos, Directeur général de l'ONUDI
2. M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
3. Mme Ndioro Ndiaye, Directrice générale de l'Organisation maritime internationale (OMI)
4. M. Pierre Gagne, Directeur exécutif de l'Union internationale des télécommunications (UIT)
5. M. Werner Burkart, Directeur général adjoint, AIEA
6. M. Van Ginkel, Recteur de l'Université des Nations Unies
7. Mme Halima Mamula, Directrice exécutive, Wise Integrated Social and Environmental Activities
8. M. Rubens Ricupero, Secrétaire général, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
9. M. Walter Erdelen, Directeur général assistant pour les sciences naturelles, UNESCO
10. M. Don McKinnon, Secrétaire général du Secrétariat du Commonwealth
11. Linabel Segovia, Conseil mexicain de la jeunesse pour le développement durable
12. M. Alvaro Silva-Calderon, Secrétaire général, OPEP
13. M. Jean Lemierre, Président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)
14. M. Raman Letchumanan, Directeur assistant, Environnement, Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)
15. Ligue des États arabes, Mme El Mallah, Directrice du Département de l'environnement et du développement durable
16. M. Eric Mann, Directeur, Wiltern Labor and Community Strategy Center
17. M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif, Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime
18. M. R. Priddle, Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie

19. M. Carlos Jarque, Directeur, Département du développement durable, Banque interaméricaine de développement
20. M. Reuel Khoza, Président, ESKOM
21. M. Christian J. Favre, Secrétaire général par intérim, Organisation internationale de normalisation (ISO)
22. Le Révérend Gerard T. Lagliedder, OSB, Ordre militaire souverain de Malte
23. Ambassadeur Saddedine Taib, Directeur de Cabinet, Organisation de la Conférence islamique (OCI)
24. M. Rolf Boehnke, Directeur général, Fonds commun des produits de base
25. M. Jose Medem, Président, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs
26. M. Timothee Gandaho, Directeur exécutif, Partenaires dans la population et le développement
27. M. Iosefa Maiava, Secrétaire général adjoint, Forum des Îles du Pacifique
28. M. Joseph Warioba, au nom du Groupe du Secrétaire général pour le Sommet mondial pour le développement durable
29. Mme Bemma Donkoh, Représentante du Haut Commissariat pour les réfugiés-Afrique du Sud
30. M. Mercy Karanja, Président-Directeur général, Union nationale des agriculteurs du Kenya
31. M. Jose Achache, Président, Comité des satellites d'observation de la Terre
32. M. Miloon Kothari, Rapporteur spécial sur la question du logement convenable, Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme
33. M. Rajesh Chandra, Centre du Pacifique pour l'environnement et le développement durable
34. M. Douglas Hykle, Secrétaire exécutif adjoint, Convention sur la conservation des espèces migratrices
35. M. Rolf Zelius, Directeur général adjoint, Banque asiatique de développement
36. M. Dennis Rangi, Directeur pour l'Afrique, Centre for Applied Bioscience International (CAB International)
37. M. Allan Lloyd, Président de WACLAC and IULA

DURÉE LIMITE DES DÉCLARATIONS

DÉCLARATIONS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL (29 ET 30 AOÛT) DÉBAT GÉNÉRAL (2-4 SEPTEMBRE)

Un minuteur sera installé sur le lutrin pour les déclarations de caractère général qui seront faites dans l'après-midi des 29 et 30 août et pour le débat général qui se tiendra du 2 au 4 septembre. Au début de chaque déclaration, le minuteur sera programmé pour cinq minutes et indiquera le temps écoulé. Une lumière jaune préviendra les orateurs que trois minutes se sont écoulées et une lumière rouge et une tonalité indiqueront que les cinq minutes de temps limite ont été dépassées.

PROCESSUS DE VIENNE

10 heures à
13 heures

Exhibition 1

15 heures à
18 heures

Exhibition 1

AUTRES RÉUNIONS

Les annonces publiées dans cette section sont reproduites telles qu'elles ont été reçues. Les désignations utilisées n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Vendredi 30 août 2002

GROUPE AFRICAÏN

8 heures à 9 heures	Réunion privée	Ballroom 1
------------------------	----------------	------------

ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES

8 heures à 9 heures	Réunion privée	Committee Room 2 (b)
------------------------	----------------	----------------------

UNION EUROPÉENNE

8 h 30 à 10 heures	réunion privée	Committee Room 5
-----------------------	----------------	------------------

GROUPE DES 77

9 h 30 à 10 heures	réunion privée	Ballroom 1
14 heures à 15 heures	réunion privée	Exhibition 1
Soir*	réunion privée	Exhibition 1

* À l'issue du Processus de Vienne.

JUSCANZ

9 heures à 13 heures	réunion privée	Committee Room 4 (a)
15 heures à 18 heures	réunion privée	Committee Room 2 (b)

COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES

11 heures à
13 heures réunion privée Committee Room 2 (b)

GROUPE ARABE

13 heures à
14 heures réunion privée Ballroom 2

RÉUNION DES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE

13 heures à
14 heures réunion privée Committee Room 4 (a)

GROUPE CENTRAL

13 h 30 à
14 h 30 réunion privée Committee Room 2 (b)

UNION EUROPÉENNE ET GRANDS GROUPES

14 heures à
15 heures réunion privée Committee Room 4 (a)

PAYS LES MOINS AVANCÉS

16 heures à
18 heures réunion privée Ballroom 3

GROUPE DU FORUM DES ÎLES DU PACIFIQUE

18 heures à
19 heures réunion privée Committee Room 2 (b)

GROUPE DES PAYS A DIVERSITÉ CONSIDÉRABLE
AYANT LES MÊMES VUES

18 heures à
19 heures réunion privée Committee Room 4 (a)

* * *

PARTENARIATS INDIVIDUELS POUR
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
(présentés par les partenaires respectifs)

Vendredi 30 août 2002

(Ballroom 1)

- 15 heures à 15 h 30 Japon et partenaires
Initiatives de partenariat du Japon
- 15 h 30 à 16 heures Royaume-Uni et partenaires
Partenariat pour une énergie renouvelable et rentable
- 16 heures à 16 h 30 UNITAR et partenaires
Partenariat 'Système mondial harmonisé pour la
classification et l'étiquetage des produits chimiques
- 16 h 30 à 16 h 45 Mexique et Australie
Accueillir la coopération régionale dans le domaine de
l'énergie dans l'Association de coopération économique
Asie-Pacifique :
Énergie pour le développement durable
- 16 h 45 à 17 heures Organisation des Nations Unies pour le développement
industriel (ONU DI)
Partenariats sur l'énergie et la technique
- 17 heures à 17 h 30 PNUE/Bureau de la coordination des affaires
humanitaires
Partenariat sur la prévention, prévision des situations
environnementales d'urgence et moyens d'y faire face
- 17 h 30 à 18 heures Association australienne de Yoga dans la vie quotidienne
et partenaires de l'Initiative de la récolte de l'eau de pluie
dans les déserts

[Les présentations sont ouvertes aux délégués des gouvernements, des grands groupes, des organisations intergouvernementales, ainsi qu'aux médias.]

RÉUNIONS OFFICIELLES À VENIR

Lundi 2 septembre 2002

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

9 heures à 13 heures	12e SÉANCE PLÉNIÈRE	Pavilion
14 heures à 20 heures	13e SÉANCE PLÉNIÈRE	Pavilion

Débat général [9] (A/CONF.199/5, A/CONF.199/6, A/CONF.199/7, A/CONF.199/8, A/CONF.199/9, A/CONF.199/10, A/CONF.199/11 et A/CONF.199/12)

[La liste des orateurs paraîtra dans le prochain numéro du *Journal* (No 7).]

DURÉE LIMITE DES DÉCLARATIONS

DÉCLARATIONS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL (29 ET 30 AOÛT) DÉBAT GÉNÉRAL (2-4 SEPTEMBRE)

Un minuteur sera installé sur le lutrin pour les déclarations de caractère général qui seront faites dans l'après-midi des 29 et 30 août et pour le débat général qui se tiendra du 2 au 4 septembre. Au début de chaque déclaration, le minuteur sera programmé pour cinq minutes et indiquera le temps écoulé. Une lumière jaune préviendra les orateurs que trois minutes se sont écoulées et une lumière rouge et une tonalité indiqueront que les cinq minutes de temps limite ont été dépassées.

Pouvoirs des représentants au Sommet

Il est rappelé aux délégations que, conformément à l'article 3 du règlement intérieur du Sommet, les pouvoirs des représentants doivent être adressés au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies une semaine au moins avant l'ouverture du Sommet. Les pouvoirs être émis soit par le Chef d'État ou de gouvernement soit par le Ministre des affaires étrangères. Les délégations qui ne l'ont pas encore fait sont priées d'adresser leurs pouvoirs au Secrétariat du Sommet le plus tôt possible.

APERÇU DES SÉANCES

Jeudi 29 août 2002

SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

8e séance plénière

Réunions organisées en partenariat [8]

Mise en oeuvre régionale

Le Sommet commence l'examen de la mise en œuvre régionale du point 8 de l'ordre du jour.

La Vice-Présidente de droit du Sommet, S.E. Mme Nkosazana Clarice Dlamini Zuma, Ministre des affaires étrangères de l'Afrique du Sud ouvre la réunion organisée en partenariat.

M. Gustave Speth, Professeur à l'Université de Yale et ancien administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement fait une déclaration liminaire en qualité de modérateur.

Mme Brigitta Schmögnerová, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe; Mr. Jose Antonio Ocampo, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; M. K.Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique; et Mme Mervat M. Tallawy, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, font des déclarations en qualité de présentateurs.

Mr. Gustave Speth est le modérateur d'un débat auquel prennent part les participants suivants : Organisation des femmes pour l'environnement et le développement, le Ministre croate de l'environnement, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, le Centre international pour l'environnement et le développement, le Conseil de l'Europe, le Programme des Nations Unies pour le développement/Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, l'Amazonian Environmental Funds, l'International Centre for Agricultural Research in Dry Areas, le Ministre géorgien de l'environnement, la Banque africaine de développement, l'Autorité nationale palestinienne pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Forum des îles du Pacifique, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque asiatique de développement, le Programme de coopération de l'Asie du Sud pour l'environnement et l'Environmental Data Initiative.

Les représentants des pays suivants engagent ensuite un débat interactif : Brésil, Afrique du Sud, Danemark (au nom de l'Union européenne), Israël, Suisse, Indonésie, Roumanie, Tadjikistan, Tuvalu, Azerbaïdjan et Argentine.

Le représentant de la Corporación Andina de Fomento et de la Ligue des États arabes, participent au débat.

Le modérateur formule des observations finales.

Le Sommet termine ainsi l'examen de la mise en œuvre régionale du point 8 de l'ordre du jour.

9e séance plénière

Élection des autres membres du Bureau [5]

Élection du Rapporteur général

Le Sommet reprend l'examen du point 5 de l'ordre du jour.

Par acclamation, le Sommet élit Son Excellence Mme Maria Cecilia Rozas, Directrice de l'environnement et du développement durables du Pérou, Rapporteur général du Sommet.

Le Sommet termine ainsi l'examen du point 5 de l'ordre du jour.

Réunions organisées en partenariat [8]

Le Sommet commence l'examen du point 8 de l'ordre du jour.

Des déclarations sont faites par le Haut Commissaire aux droits de l'homme; le Président du Conseil d'administration, PNUE; la Directrice générale de l'OMS; le Président, Business Action for Sustainable Development; le Directeur général de l'OIT; le Directeur exécutif de l'UNITAR; le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale; le Président du Fonds pour l'environnement mondial; la Vice-Présidente du Comité international de la Croix-Rouge; le Vice-Président de la Banque mondiale; le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme; le Directeur exécutif de l'Académie des sciences du Tiers-monde; le Président de la Commission de l'Union africaine; le Secrétaire général adjoint et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement; le Représentant du Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie; le Représentant du Centre de l'Union nationale norvégienne; la Directrice générale du Conseil de l'Europe; le Directeur de la Division du milieu marin, Organisation maritime internationale (OMI); le Président de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; le Président du Conseil consultatif des autorités locales des Nations Unies; le Directeur général de l'International Center for Genetic Engineering and Biotechnology; le Directeur général du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP); le Président de l'International Association of Economic and Social Council and Similar Institutions (IAESCSI); le Président de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification; le Président du Réseau autochtone de l'environnement; le représentant du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique; le Conseiller

juridique assistant de la Cour permanente d'arbitrage; le représentant de l'Organisation hydrographique

internationale; la Secrétaire exécutive de la Commission économique européenne; la représentante des femmes en Europe pour un futur commun, le Directeur général du Programme de coopération sur l'environnement pour l'Asie du Sud.

Droit de réponse

Le représentant d'Israël exerce le droit de réponse.
L'Observateur de la Palestine exerce le droit de réponse.

COMMUNICATIONS À LA RÉDACTION

Prière d'adresser les textes au bureau du *Journal*
avant 19 heures (Boardroom 4) (tél. : 508-0874)

Publié à Johannesburg (Afrique du Sud) par le Département
des affaires de l'Assemblée générale et des
services de conférence